

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

**Band:** 13 (1937-1938)

**Heft:** 13

**Artikel:** La traversée de l'Aar par un régiment de cavalerie

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-707412>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Si les heures dévolues à l'instruction technique sont en général dénuées d'attrait, la raison en est à l'ingratitude de la matière enseignée, et à la répétition obligée qu'impose, ainsi que nous l'avons dit plus haut, la nécessité d'éduquer certains réflexes du soldat.

Que l'on pense à l'école du soldat, à l'instruction du tir, à celle du grenadier, ou à l'étude du fonctionnement des différentes armes, il faut reconnaître que la personnalité de l'instructeur ne saurait réussir à les rendre plaisantes. Mais, montons à l'échelon au-dessus. L'organisateur des journées de travail doit faire une heureuse répartition du temps entre ces arides leçons et celles plus vivantes que permettent d'autres parties de l'instruction. Il évitera, en outre, d'attribuer plusieurs heures à une seule des spécialités énumérées et préférera consacrer chaque jour quelques minutes à chacune. Les classes éviteront ainsi la lassitude et ne souffriront pas de la monotonie. Après vingt minutes de maniement d'armes, un soldat est saturé. Mais s'il passe à l'étude du fonctionnement de la mitrailleuse, il a la satisfaction d'apprécier la nouveauté. Puis nous le verrons s'exercer à lancer la grenade et vérifier ensuite au chevalet de pointage ses qualités de tireur débutant. Si nous coupons ce travail par des pauses nombreuses et brèves, il est à peu près certain que deux heures, peut-être trois, passeront sans que l'animation la plus précieuse ait cessé d'exister.

Faire brièvement et souvent une chose sans intérêt apparent évite que l'on en souffre trop. C'est là une loi que les militaires ne doivent pas étouffer, sous prétexte qu'une classe de recrues ne risque pas de chahuter son professeur.

La discipline est une chose, rendre son intervention inutile demeure l'essentiel.

Les exercices préparatoires au combat ont l'avantage, sur les précédents, de se dérouler le plus souvent sur le terrain de manœuvre et de réclamer de l'homme une activité physique assez variée pour éviter son engourdissement.

Toutefois, nous ne pouvons oublier le spectacle qu'offre trop souvent la lente déambulation sur une pelouse plus ou moins pelée de petites colonnes de groupe ou de demi-groupe. On a prescrit au chef de prendre telle formation et de se déplacer. Une fois son ordre donné et la prise par chacun de sa place, la promenade commence. C'est à l'instructeur qu'il revient de ne pas la laisser se prolonger trop longtemps, de l'interrompre dès qu'il a eu le loisir de corriger nettement les erreurs commises. C'est lui qui imposera une marche rapide, des mouvements faits à des allures rapides, des arrêts en certains endroits choisis où l'homme du rang pourra chercher un emplacement convenable et se perfectionner dans l'art difficile d'utiliser le terrain. Autrefois, ces exercices se nommaient « assouplissements » et le mot avait toute sa valeur. Aujourd'hui, puisqu'on a fait apparaître dans leur nouvelle appellation l'idée de combat, c'est en ne perdant pas de vue cette notion que le chef de section réussira à rendre vivantes les séances que l'on consacre à leur étude. Une direction de l'ennemi devra être indiquée et, s'il rappelle fréquemment cette imaginaire présence d'armes en face, il pourra exiger une activité soutenue de sa troupe. Par ailleurs, certains soucis maintiendront sa classe en état d'alerte.

Il conviendra d'éviter les palabres prolongés sur la place d'un pourvoyeur, ou les fonctions de tel servant au moment de la prise des dispositions de combat. Etre concis dans ses observations, précis dans ses remarques, demeure le fait d'un bon instructeur. Car, pendant que

l'on parle à un chef de demi-groupe de fusiliers, à quoi va rêver le dernier voltigeur?

De temps en temps, sur un terrain choisi assez mouvementé, un concours individuel ou collectif d'utilisation du terrain, avec sanctions par un plastron réduit formé d'un sous-officier et d'un caporal consciencieux, intéressera le soldat et créera une salutaire émulation.

Parfois, il sera bon de montrer, réalisé sur le terrain, un schéma des diverses formations, en mouvement ou à l'arrêt.

Tout cela mené à un train soutenu, en coupant par des moments de repos, d'énergiques phases d'activité sans relâchement. Ainsi verrons-nous des exercices vivants, souvent attrayants, et c'est là le but à rechercher. Il faudra que l'instructeur ait préparé avec soin son travail, qu'il sache choisir un terrain propice et en exploiter les ressources, qu'il s'efforce enfin de permettre à chacun de ses hommes de mettre dans l'accomplissement de sa tâche réglementaire une pointe de personnalité, aussi faible soit-elle. C'est dans un tel procédé que le soldat trouvera le mieux l'occasion de développer ses qualités naturelles, ce qui, en fin de compte, est la meilleure préparation au combat. A. D.

Ces quelques réflexions qui sont dûes à la plume d'un officier instructeur français s'appliquent au premier chef aux troupes d'infanterie de son pays. Néanmoins, il semble que nos méthodes d'instruction intensive, voulues il est vrai par la brièveté de nos écoles, pourraient s'inspirer un peu plus de ces principes qui tendent à instruire en intéressant l'homme et non en le saturant, sans trêve ni répit, d'exercices dont la variété n'est souvent pas assez recherchée. Ne vous souvient-il pas en effet de ces interminables journées d'instruction en caserne où dès la première heure, ou ne songe déjà qu'aux traditionnelles « dix minutes de repos » que l'on n'accorde qu'une fois seulement dans la matinée? Une instruction qui engendre un tel état d'esprit dans la troupe ne peut pas et ne doit pas donner de bons résultats. Mais d'autre part, il est certain que la méthode préconisée par l'auteur de cet article, demande de l'officier subalterne un très gros travail de préparation et une énergie peu commune. Or, à l'école de recrues, c'est le soir, seulement après le repos, que le chef de section pourra se préparer pour la journée du lendemain en conciliant sa méthode et son programme de travail avec les exigences d'un ordre du jour, qui gagnerait souvent à être plus détaillé et à laisser plus de liberté aux officiers chargés d'en assurer l'exécution. Mais combien sont-ils les jeunes officiers prêts à s'astreindre chaque soir à cette tâche, alors qu'ils ont aussi droit comme les recrues à quelques heures de liberté?

Tout ceci revient à dire que la pratique apprend que bien des idées, belles et heureuses sur le papier rencontrent de grandes difficultés dans leur réalisation. Toute la question réside dans le fait que l'officier doit avoir dans la journée et non le soir pendant son temps libre, une heure ou deux pour se préparer consciencieusement en vue du lendemain.

## La traversée de l'Aar par un régiment de cavalerie

Le « Soldat Suisse » a montré par quelques illustrations, dans une de ses dernières livraisons, comment on pone un cours d'eau et comment nos troupes de pontonniers s'acquittent d'une tâche souvent fort délicate. Mais on peut ne pas disposer du matériel ou du temps nécessaire pour un ouvrage de ce genre, et il faut passer la rivière quand même. Voici comment,

il y a déjà bien quelques années, un régiment de dragons a traversé l'Aar, à Murgenthal, dans le canton de Berne.

Ce régiment était composé d'un escadron argovien, d'un escadron lucernois et d'un escadron zurichois. Un équipage de pont avait été chargé de lui fournir les pontons et les pontonniers nécessaires.

Ces derniers avaient, avant l'arrivée du régiment, un peu aplani la place d'embarquement, sur la rive droite de la rivière, à 50 m environ en amont du pont de Murgenthal, et établi sur la pente un tantinet marécageuse de la berge un sentier recouvert de gravier, pour permettre de faire descendre plus facilement les chevaux jusqu'aux pontons.

Le point de passage n'était pas précisément très favorable. Dans la première partie du parcours déjà, les bateaux devaient passer tout près de la pile en maçonnerie du pont, laquelle est un obstacle assez malaisé. Le courant étant très rapide en cet endroit (1 m 90), il se forme en aval de la pile des remous et un fort contre-courant, qui peuvent facilement faire virer les bateaux. Aussitôt après, le courant augmente encore de rapidité (2 m 10) et il faut prendre garde de ne pas se laisser jeter sur les écueils qui s'élèvent à environ 100 mètres en aval de la place de débarquement.

L'Aar a, sur ce point, une largeur d'environ 100 mètres.

A 8 h. 20 du matin commença le passage. Six dragons descendirent vers le ponton disposé perpendiculairement à la rive. Ils portaient leurs selles sur la tête, les déposèrent avec les armes dans les pontons, puis se placèrent à trois de chaque côté. Ensuite vinrent six chevaux, conduits à la main au bas de la berge. Les hommes entraient dans l'eau avec eux et les amenaient trois à gauche et trois à droite du ponton pour les remettre à leurs propriétaires installés dans le bateau. On avait désigné pour ce travail environ 20 hommes auxquels avaient été fournies de vieilles chaussures légères et de vieux pantalons et blouses afin qu'ils puissent, dans l'eau, aider au départ lorsque besoin était. C'était à eux de conduire jusqu'aux pontons les chevaux du régiment entier.

Les chevaux ne portaient donc que la bride, les rênes nouées et bouclées sous la sous-gorge pour qu'ils ne puissent s'y prendre les pieds. La gourmette avait été enlevée; l'homme la portait dans sa poche. Les chevaux étaient conduits à la longe de l'icol, celle-ci étant passée dans les deux boucles latérales du licol, de façon à faire serrer davantage la muserolle de telle sorte que l'animal ne pût se dégager.

L'homme saisissait avec la main du côté de l'avant la longe de l'icol et de l'autre une bonne poignée de crins.

La conduite du ponton pour la traversée incomba à un officier du génie, qui avait sous ses ordres un sous-officier et six hommes dont quatre ramaient à l'avant et deux à l'arrière. Sitôt que les dragons tenaient bien leurs chevaux, l'officier de cavalerie qui dirigeait l'embarquement annonça à l'officier de pontonniers: « Prêt! », sur quoi celui-ci donnait le commandement: « Départ! » Aussitôt, les deux pontonniers d'arrière poussaient à la gaffe pour éloigner l'embarcation de la rive, tandis que ceux d'avant commençaient de suite à ramer. Les chevaux pouvaient marcher encore environ six à huit mètres, puis ils perdaient pied et étaient obligés de suivre à la nage. A ce moment il s'agit alors de tenir ferme les bêtes, car, généralement, jusqu'à ce que le bateau soit à quelque distance de la rive, les chevaux résistent et la plupart tirent plutôt vers la rive qu'ils viennent de quitter. Au début, le ponton navigue presque parallèlement à la berge et les pontonniers font les plus grands efforts pour s'approcher du rivage opposé. Une fois le milieu du courant atteint, les chevaux tirent alors d'eux-mêmes vers la rive opposée et facilitent ainsi le travail des pontonniers.

La plupart des chevaux nagent tranquillement et en ronflant joyeusement à côté de l'embarcation. Il y en a cependant qui répugnent à ce bain forcé, frappent des pieds de devant haut au-dessus de l'eau, se tournent et cherchent à se dégager. Quelques-uns réussissent aussi, en pleine rivière, à se libérer. Mais dès qu'ils se sentent livrés à eux-mêmes l'instinct les conduit: il nagent, soit derrière le ponton, soit derrière les autres chevaux, ou bien se laissent entraîner un peu plus en aval, et gagnent l'une ou l'autre rive. Des nacelles de sauvetage, tenues prêtes en certain nombre sur les deux rives, partaient immédiatement à la poursuite de ces fuyards. Tous atteignirent sains et saufs le rivage, les uns, il est vrai, après une course vagabonde assez longue.

Quelques chevaux paraissaient n'avoir aucune envie de nager ou bien arrivant dans l'eau profonde et rapide se croyaient perdus, se laissaient simplement aller et ne remuaient plus un membre. Il fallait littéralement les traîner par la tête comme des cadavres. Il suffisait cependant de quelques coups de cravache pour les arracher à leur rêve; ils se remettaient à nager.

Dès que le ponton approchait de la place de débarquement et que les chevaux pouvaient de nouveau prendre pied, on les lâchait et, à peu d'exceptions près, ils gravissaient tranquillement la berge.

C'est ainsi que les pontons passèrent l'un après l'autre avec six chevaux chaque fois. Il en partait un toutes les quatre ou cinq minutes. La traversée durait deux minutes à deux minutes et demie; le parcours à faire à la nage était de 400 m.

L'opération avait commencé à 8 h. 20; à 11 h. 45 tout le régiment avait passé sans aucun accident.

## I pontieri

I pontieri sono i veri costruttori dei ponti militari di barche. L'acqua rappresenta per loro ciò che rappresenta la terra per le altre truppe. Magnifico è lo spirito che anima questi reparti di truppa e bella la tradizione. I pontieri svizzeri vengono reclutati specialmente sulle rive dei nostri laghi e dei nostri fiumi. Per questo genere di servizio si richiede personale molto robusto, pratico del nuoto, ardito e di spiccati sentimenti disciplinari.

Le esigenze imposte ai pontieri dalla guerra moderna diventano sempre maggiori, non per ultimo in seguito alla motorizzazione e all'impiego di autocarri pesanti richiedenti una portata superiore dei ponti. L'introduzione dell'artiglieria di lunga portata, l'agrandimento del calibro, l'applicazione di congegni d'aggiustamento nuovi e l'impiego di metodi d'osservazione più adeguati, per non parlare dell'aviazione, hanno esposto i ponti che si trovano nel settore delle retrovie ad un serio pericolo ciò che non era il caso in tempi non ancora remoti. I guasti cagionati dall'avversario devono essere riparati immediatamente se si vuole evitare un aggiornamento pericoloso delle operazioni. I passaggi sui fiumi, distrutti dall'artiglieria o dall'aviazione avversaria devono essere sostituiti nel più breve tempo possibile con costruzioni militari. Tutte queste esigenze richiedono l'impiego di un materiale tecnico adatto e solido. Fin'ora i nostri pontieri possedevano il materiale per la costruzione dei ponti denominato « Birago », materiale comperato nel 1844 dal Canton Berna ed adottato nel 1862 dalla Confederazione che creò, nello stesso tempo, i primi reparti di pontieri. La portata dei vecchi ponti, di due tonnellate e mezza, corrispondeva esattamente al peso delle cariche d'allora, ma non basta più per l'artiglieria pesante né per gli autocarri pesanti dei nostri giorni. Il materiale d'ordinanza vecchio non è più adatto anche dal punto di vista del trasporto.

Dopo lunghi e minuziosi studi ed esperimenti fatti con materiale diverso si decise, nel 1935, di dotare i battaglioni pontieri con materiale nuovo. Il materiale degli equipaggi da ponte nuovi è molto leggero e permette di tracciare un ponte dovunque, colla massima prontezza. Coi medesimi elementi si possono costruire ponti della portata di 3, 6, 9 e 12 tonnellate. Importante è pure il fatto che rinforzando i ponti con congegni speciali si può raggiungere una portata massima di 24 tonnellate. I nuovi pontoni non sono fabbricati in legno come quelli del vecchio equipaggio ma in lamiera. Con questo materiale il ponte può essere gettato sopra qualunque fiume o torrente di qualsivoglia celerità o profondità ed anche levato colla medesima facilità. In settori pericolosi le mezze barche di prora e di poppa, combinabili in barconi di tre pezzi, possono essere costruite al coperto, poi manovrate nei punti di passaggio previsti dove vengono accoppiate. In caso di pericolo i ponti possono disfarsi ed essere caricati sui carri in brevissimo tempo.

Il materiale nuovo per un battaglione pontieri venne acquistato a carico del preventivo ordinario del 1936; nel corso di ripetizione del 1937 i battaglioni hanno già